

## Chapitre 2

### Sierck. Le château et la ville<sup>1</sup>

La voie romaine qui reliait Metz à Trèves par la rive droite de la Moselle, s'écartait très nettement de la vallée et, après le passage de la Canner, suivait la ligne de crête séparant les bassins hydrographiques de la Moselle et de la Sarre<sup>2</sup>. Dans l'état actuel des travaux, l'occupation romaine du site de Sierck, à 7 kilomètres à l'ouest de la chaussée, n'est nullement établie<sup>3</sup>. L'intérêt stratégique de ce promontoire dominant le confluent du ruisseau de Montenach dans la Moselle n'échappe pas à l'époque carolingienne. Quand le nom de Sierck (*Sericum*) apparaît pour la première fois dans les textes, vers 900, il est celui d'un château cédé par Louis IV l'Enfant à l'archevêque Radbod de Trèves<sup>4</sup>.

Le bien aurait-il été ultérieurement cédé en fief par les métropolitains<sup>5</sup>? En 1036, Adalbéron de Luxembourg, prévôt de Saint-Paulin de Trèves et candidat malchanceux au siège archiepiscopal, s'intitule dans son testament seigneur de Roussy, Sierck, Saarburch et Bernkastel. La critique décèle dans l'acte un faux de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle mais tente d'en accréditer le contenu<sup>6</sup>. Sierck passe ensuite dans le patrimoine de la Maison de Haute-Lorraine, peut-être grâce au mariage d'Éva, sœur d'Adalbéron, avec Gérard d'Alsace, marquis de Lorraine<sup>7</sup>. En 1067, ce prince délivre *in castello Sirke* un diplôme au bénéfice de l'abbaye d'Echternach<sup>8</sup>. Son fils

---

<sup>1</sup> En l'absence d'ouvrage de référence, ce chapitre constitue une esquisse provisoire sur Sierck au moyen âge. Mention de travaux anciens, imprimés ou manuscrits, dans DICOP, Au sujet de l'origine du nom de la ville de Sierck.

<sup>2</sup> PONCELET, Grandes voies, p. 38-39; JOLIN, Passage, p. 91-93.

<sup>3</sup> TOUSSAINT, Répertoire archéologique, p. 225; LUTZ, Moselle gallo-romaine, p. 288.

<sup>4</sup> Gesta Treverorum, p. 168. - On ne sait quel crédit accorder à la donation (non datée) qu'un archevêque de Trèves aurait faite du château de Sierck *adulatione damnabili* à une reine (*cuidam reginae*) à l'occasion de ses noces (*Ib.*, p. 163). Sur la rédaction des Gesta Treverorum et leur valeur historique, voir THOMAS, Studien.

<sup>5</sup> Hypothèse formulée par EWIG, Trier, p. 224.

<sup>6</sup> UQB, t. I, n° 249. À propos du crédit à accorder à ce testament, outre la discussion par Wampach (avec références aux travaux antérieurs), on se reportera à RENN, Das erste Luxemburger Grafenhaus, p. 97, et HEYEN, Adalbero, p. 15. - Autre testament de 1037: UQB, t. I, n° 251. Sur Adalbéron, sa candidature au siège archiepiscopal de Trèves et ses démêlés avec l'empereur Henri II, voir notamment VANNÉRUS, Sigefroid, col. 409; RENN, Das erste Luxemburger Grafenhaus, p. 91-99; VANNÉRUS, Première dynastie, p. 816-817; HEYEN, Adalbero, p. 9-19; PARISSÉ, Généalogie, p. 27.

Adalbéron n'apparaît en qualité de seigneur de Sierck que dans son testament, alors que plusieurs sources littéraires lui reconnaissent la propriété des châteaux de Saarburch, Bernkastel et Roussy: De calamitate abbatiae sancti Martini Treverensis, p. 739 et, dérivant de cet écrit, Gesta Treverorum, p. 171; Vita Meinwerici episcopi Patherbrunnensis, p. 135. D'aucuns se sont même basés sur le testament d'Adalbéron pour attribuer la possession de Sierck au comte Sigefroid, fondateur de Luxembourg (GOEDERT, Formation, p. 35), mais on a fait aujourd'hui justice de cette affirmation (MARGUE, Biens, p. 302).

<sup>7</sup> RENN, Das erste Luxemburger Grafenhaus, p. 97; VANNÉRUS, Première dynastie, p. 817.

<sup>8</sup> WAMPACH, Geschichte, t. I/2, n° 194.